

Leur part sur la maison

Par **Mg62**, le **16/07/2020** à **01:42**

Mon père était mariée la premier mariage ayant eu 3 enfants et après ils sont divorcé de sa femme et se remarier avec ma mère ayant eu deux enfants.

Sa première femme est décédée ses enfants réclament la part est-ce qu'ils ont le droit d'avoir leur part sur la maison de mon père?

Et mettre mon père et mon frère dehors?

Cordialement

Mg

Par **janus2fr**, le **16/07/2020** à **07:38**

Bonjour,

Difficile de bien comprendre la situation.

Qui était propriétaire de cette maison ? Vous parlez de "la maison de mon père", mais s'il est seul propriétaire, ses enfants n'ont droit à rien suite au décès de leur mère. Pour qu'ils aient droit à une part de cette maison, il aurait fallu que leur mère ait, elle-même, une part de cette maison. Ce qui voudrait dire qu'il n'y a pas eu de partage après le divorce ?